

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture
Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'Etat

Nanterre, le

Le préfet des Hauts-de-Seine

à

Mesdames et messieurs les maires du département
des Hauts-de-Seine

-en communication à monsieur le sous-préfet d'Antony
et de Boulogne-Billancourt -

Objet : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

P.J. : message commun des associations de déportés.

Je vous informe que les cérémonies prévues le 26 avril 2020 à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation doivent être annulées, tant au niveau départemental que communal.

Cette année, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, madame Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, procédera seule à un dépôt de gerbe au mémorial de la Shoah, puis au mémorial des Martyrs de la Déportation, à Paris.

Conformément aux consignes du Gouvernement, le message commun des associations de déportés, seule communication lors de cette journée d'hommage, qui ne pourra être lu lors des cérémonies locales, a vocation à être diffusé le plus largement possible, notamment par le biais des réseaux sociaux et des sites internet.

Je vous rappelle que les édifices dont vous avez la responsabilité devront cependant être pavoisés aux couleurs françaises, à l'occasion de cette journée nationale, sous réserve que les agents affectés à cette tâche soient mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité.

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet



Mathieu DUHAMEL

MESSAGE

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Dimanche 26 avril 2020

Il y a soixante quinze ans, au printemps 1945, plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait de l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie.

La moitié d'entre eux devait encore périr, notamment dans les marches de la mort, avant que les armées alliées, dans leur progression, n'ouvrent enfin les portes des camps sur une insoutenable vision d'horreur.

Les survivants de ce drame du genre humain, par leur esprit de résistance, leur volonté et leur profond attachement à préserver leur dignité, ont surmonté des conditions inhumaines malgré la présence et la menace permanentes de la mort.

Le 1^{er} octobre 1946 s'achevait le procès de Nuremberg qui fondait la notion de « crime contre l'humanité » et posait les bases du droit pénal international.

De tout cela, rien ne doit être oublié...

Et pourtant, si les déportés ont su montrer dans les pires circonstances que la résistance face au crime demeure toujours possible, leur persévérance à témoigner partout et auprès de tous ne suffit pas à faire disparaître la haine, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le rejet des différences.

Combattre sans relâche les idéologies qui affaiblissent notre modèle républicain et prônent le retour à l'obscurantisme et au fanatisme,
Promouvoir la tolérance,
Investir dans l'éducation morale et civique des jeunes générations.

C'est le message des déportés, qui veulent faire de la journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, une journée d'hommage, de recueillement, et plus encore, d'engagement personnel.

La période dramatique de la déportation rappelle en effet cruellement que les êtres humains sont responsables de l'avenir qu'ils préparent à leurs enfants, et qu'ils partagent une même communauté de destin.

Ce message a été rédigé conjointement par :

**La Fédération Nationale des Déportés, internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de
mémoire des camps nazis,
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés, de la Résistance et
Familles (UNADIF-FNDIR)**